

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 2 avril 2021

Nombre de Conseillers
en exercice : 11
présents : 8
votants : 9

Date de la convocation : 29 mars 2021
Date d'affichage : 29 mars 2021

Le Conseil Municipal se réunit, en ce jour, sous la responsabilité de Monsieur Le Maire, Jérémie STEIL.

Présents : Gisèle ANDRIEU, Claire DAVIENNE, Cathy GREZES, Nathalie MULET, Melvin ROCHER, Catherine SAMUEL, Léonore STRAUCH.

Représentés : Rémi KULIK par Claire DAVIENNE

Excusés : Melvin ROCHER

Absents : Elise SIMON

Secrétaire : Nathalie MULET

Ordre du jour :

- Adoption du compte rendu du 28 mars 2021
- Délibérations :
 - Changement conseillers communautaires à la 4C
 - Vote des Comptes de Gestion et des Comptes Administratifs 2020
 - création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal 2^e classe
- Questions diverses

Le compte rendu du conseil municipal du 28 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

Délibérations du conseil :

D-2021-009 Modification conseillers communautaires à la Communauté des Communes 4C

Considérant la délibération du Conseil Communautaire du Cordais et du Causse du 4 juin 2019 et fixant le nombre de conseillers communautaires pour la commune de Vaour à deux,

Considérant la délibération du conseil municipal du 28 mars 2021,

Considérant la démission au poste de conseiller communautaire de Mr STEIL Jérémie et Mme SAMUEL Catherine,

Considérant que les conseillers communautaires sont désignés dans l'ordre du tableau,

Les deux conseillers communautaires à la Communauté de Communes du Cordais et du Causse sont dorénavant :

- MULET Nathalie
- ROCHER Melvin

D-2021-010 Vote du compte administratif complet - Vaour

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme Catherine SAMUEL, 1ère adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		65 432.97	119 905.36		119 905.36	65 432.97
Opérations de l'exercice	261 957.80	396 350.63	53 784.12	174 664.60	315 741.92	571 015.23
TOTAUX	261 957.80	461 783.60	173 689.48	174 664.60	435 647.28	636 448.20
Résultat de clôture		199 825.80		975.12		200 800.92
				Restes à réaliser	35 849.00	
				Besoin/excédent de financement Total		164 951.92
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		89 650.00

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

34 873.88	au compte 1068 (recette d'investissement)
164 951.92	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

D-2021-011 Vote du compte administratif complet - Regie_Transport_Vaour

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme Catherine SAMUEL, 1ère adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		16 644.31	3 237.99		3 237.99	16 644.31
Opérations de l'exercice	39 329.67	35 967.30		7 610.99	39 329.67	43 578.29
TOTAUX	39 329.67	52 611.61	3 237.99	7 610.99	42 567.66	60 222.60
Résultat de clôture		13 281.94		4 373.00		17 654.94
				Restes à réaliser	13 373.00	
				Besoin/excédent de financement		4 281.94
				Pour mémoire : virement à la s		9 000.00

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,
5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

9 000.00	au compte 1068 (recette d'investissement)
4 281.94	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

D-2021-012 Vote du compte administratif complet - Maison_Service_Public)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme Catherine SAMUEL, 1ère adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		22 661.28	254.03		254.03	22 661.28
Opérations de l'exercice	53 667.94	44 780.00	615.00	2 254.03	54 282.94	47 034.03
TOTAUX	53 667.94	67 441.28	869.03	2 254.03	54 536.97	69 695.31
Résultat de clôture		13 773.34		1 385.00		15 158.34
				Restes à réaliser		
				Besoin/excédent de financement Total		15 158.34
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		8 000.00

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,
5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

	au compte 1068 (recette d'investissement)
13 773.34	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

D-2021-013 Vote du compte administratif complet - Eau_Vaour

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme Catherine SAMUEL, 1ère adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		35 071.04	9 964.07		9 964.07	35 071.04
Opérations de l'exercice	75 174.02	76 244.79	22 767.83	53 765.53	97 941.85	130 010.32
TOTAUX	75 174.02	111 315.83	32 731.90	53 765.53	107 905.92	165 081.36
Résultat de clôture		36 141.81		21 033.63		57 175.44
				Restes à réaliser	34 000.00	
				Besoin/excédent de financement		23 175.44
				Pour mémoire : virement à la s		34 000.00

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnait la sincérité des restes à réaliser,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

12 966.37	au compte 1068 (recette d'investissement)
23 175.44	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Informations générales :

Correspondant tempête : Adria CORDONCILLO

La délibération sur la création d'un poste d'adjoint technique principal est reportée au prochain conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h40.

Fait à Vaour, le 6 avril 2021

Le Maire,

Jérémie STEIL

Suivent les signatures

Gisèle ANDRIEU	Adria CORDONCILLO	Claire DAVIENNE	Cathy GREZES
Rémi KULIK	Nathalie MULET	Melvin ROCHER	Catherine SAMUEL
<i>Procuration à C.DAVIENNE</i>		<i>Excusé</i>	
Elise SIMON	Léonore STRAUCH		
<i>Absente</i>			